

Publié le 26 septembre 2008 à 09h20

Une première nord-américaine

[Simon-Olivier Lorange](#)

La Voix de l'Est

Les gens d'affaires en devenir de la région d'Acton pourront dorénavant compter sur un outil supplémentaire dans le démarrage d'entreprises. Fort d'un coup de pouce de 210 000 \$ octroyé par le ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR) dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, le Centre local de développement (CLD) a annoncé cette semaine la création de la coopérative d'entrepreneurs salariés LaCERE inc.

Décrit comme étant «unique en Amérique du Nord» par le directeur général du CLD, Mathieu Vigneault, ce projet consiste en la mise sur pied d'une entreprise collective (prenant ultimement la forme d'une coopérative) qui facilitera la création d'autres entreprises dans la région. Les entrepreneurs seront alors littéralement engagés à titre d'employés salariés chez LaCERE afin d'être assistés dans la dure étape qu'est celle du lancement d'une nouvelle compagnie.

«En gros, ces entrepreneurs seront payés pour démarrer leur entreprise, résume M. Vigneault. Il leur sera donc possible de partager les risques financiers liés à ce démarrage. Le rôle de la coopérative sera alors de faire la promotion des produits développés par les entrepreneurs hébergés afin de faciliter leur mise en marché initiale. Une fois cette période passée, les entreprises créées pourront voler de leurs propres ailes. Nous agirons donc comme une plate-forme de première vente.»

Dans la démarche qui a mené à l'éclosion de ce projet, le CLD s'est inspiré d'initiatives similaires qui ont été mises sur pied en Europe, notamment en Belgique et en France. Si le concept a déjà été tenté sous une forme analogue quoique différente de notre côté de l'Atlantique, il connaîtrait, selon Mathieu Vigneault, un vif succès sur le Vieux Continent.

LaCERE servira donc de banc d'essai et, advenant sa réussite, elle pourrait devenir un modèle pour les autres régions de la province.

«Le mandat que nous a confié le MAMR en nous attribuant l'enveloppe de 210 000 \$ est explicitement de tester ce modèle au Québec, précise le directeur général du CLD. C'est un gros défi, mais nous sommes convaincus du positif que cela pourra engendrer dans la diversification économique d'Acton, dans la mesure où nous proposons une alliance entre la communauté et les entreprises potentielles.»

La contribution du MAMR constitue le plus important montant parmi ceux qui ont été réunis jusqu'ici pour le financement de ce projet-pilote, dont le budget total devrait avoisiner 1 M\$ étalé sur trois ans.